

12

RAPPORT

OBJET : DEMANDE D'UNE SUBVENTION AU TITRE DU CONTRAT DE PROJET 2007-2013 / VOLET METROPOLITAIN, POUR UNE ETUDE D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE DES RIVES DE MOSELLE

La Ville de Metz dispose de vastes espaces présentant une qualité paysagère indéniable le long des berges de Moselle. Entre le Pont de Thionville et le Plan d'eau, le site est partiellement accessible et peu valorisé.

Or, cet espace accueille de nombreux équipements touristiques et de loisirs : l'Auberge de Jeunesse, le camping, la piscine du Luxembourg, le parcours de kayak, la patinoire, le port de plaisance, qui sont des équipements propriétés de la Ville de Metz ou liés à elle.

Ces nombreux équipements sont installés dans un paysage remarquable et représentent un réel potentiel pour Metz et ses habitants, mais également, sont source d'attractivité et de développement touristique.

Ce secteur est par ailleurs en pleine mutation avec le passage de Mettis rue Belle-Isle, le réaménagement du square du Luxembourg, et la reconversion de la Manufacture des Tabacs. Ces deux derniers projets intègrent un accès plus aisé aux berges de Moselle, et plus généralement, en garantissant la continuité des espaces publics, visent à les intégrer à l'espace urbain de la ville.

Dès lors, une réflexion prospective s'avère nécessaire afin d'identifier les potentialités de développement et de renforcement des synergies entre ces équipements et, au-delà, de toute activité complémentaire liée au caractère fluvial de la Moselle. Cette étude pourra s'appuyer sur celle déjà engagée par le CESL (Comité Economique et Social Local) sur le thème de l'eau à Metz dans toutes ses dimensions urbaines (économie, loisirs, sport, transports, écologie, urbanisme...), et dont les membres seront consultés dans ce cadre.

Cette réflexion sera accompagnée d'une première phase d'étude paysagère de requalification de ces berges, visant à définir la faisabilité, le coût, l'échéancier des travaux d'aménagement.

De plus, cette étude s'inscrit dans les orientations stratégiques présentées au sillon lorrain et, à ce titre peut être subventionnée par le Contrat de Projet 2007-2013, volet métropolitain, à hauteur de 50% du montant total H.T., estimé à 84 300 €.

En conséquence, il est proposé la motion suivante :

MOTION

OBJET : DEMANDE D'UNE SUBVENTION AU TITRE DU CONTRAT DE PROJET 2007-2013 / VOLET METROPOLITAIN, POUR UNE ETUDE D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE DES RIVES DE MOSELLE

Le Conseil Municipal,

Les Commissions entendues,

CONSIDERANT l'intérêt pour la Ville de Metz de renforcer l'attractivité des berges de Moselle au travers d'une étude prospective sur les équipements qui y sont implantés accompagnée d'une étude paysagère sur l'aménagement des rives,

VU le Contrat de Projet 2007-2013, et la possibilité d'obtenir une subvention au titre du volet métropolitain de ce contrat,

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter cette subvention d'un montant équivalent à 50% des dépenses prévisionnelles d'investissement hors taxes prises en charge par la collectivité et toutes autres subventions auxquelles la Ville peut prétendre,

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à lancer une étude sur les berges de Moselle et à signer toutes les pièces et avenants afférents à ce marché, dans la limite des crédits alloués,

DECIDE d'imputer les recettes correspondantes et inscrire les dépenses sur les divers chapitres et articles correspondants au budget des exercices concernés.

Pour le Maire
Le Premier Adjoint :

Richard LIOGER